

UN PAYS EN MUTATION

Une image de carte postale

Il y a une vingtaine d'années un résidant de Montmagny, voulant s'informer sur la personne d'un de mes amis, lui demanda : "Où s'é que vous restez, vous?" Il lui répondit, "J'su de Beaumont!" et comme pour vouloir confirmer qu'il connaissait bien ce lieu, notre magnymontois ajouta: "Ouais! Beaumont, c'é là qui a d'é belles vieilles maisons" oubliant du même coup qu'il y avait autant, sinon plus de "belles vieilles maisons" à Montmagny. À quoi tenait cette affirmation du "gars" de Montmagny?

Depuis les années 60 de nombreux efforts ont été déployés par des propriétaires de maisons anciennes à Beaumont pour mettre en valeur ces "belles vieilles d'autrefois". Des personnes telles Arthur Labrie, Luc Lacourcière, Rosaire Saint-Pierre, Robert Lamontagne, etc. ont modelé, à leurs façons le paysage de Beaumont. Beaumont est devenu un modèle, un lieu de référence pour quiconque était intéressé à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti. Une image s'est créée... celle d'un milieu rural, champêtre, respectueux de son passé et en harmonie avec l'environnement naturel.

Voilà pour l'image, voilà pour la perception... Mais qu'en est-il au juste.

Un paysage en mutation

À la fin des années 60 le paysage de Beaumont montrait déjà les signes d'un milieu en mutation caractéristique des milieux péri-urbains.

Les milieux péri-urbains sont très souvent de grandes portions de territoire, voire même des municipalités entières, situées en périphérie de zones densément peuplées. Parmi les principales caractéristiques de ces types de milieux, de territoires, notons la diversité et l'hétérogénéité des activités économiques qui s'y déroulent. Nous y retrouvons à la fois des activités traditionnelles en lien avec l'occupation première du territoire (agriculture, forêt, etc.) et des activités de types urbaines qui sont en lien avec le développement de l'agglomération située à proximité.

Par exemple, nous retrouvons dans ces milieux péri-urbains, des terrains de camping (Beaumont, St-Michel) afin de répondre aux besoins d'évasion des urbains des terrains de golf (St-Étienne, Charny) des centres équestres (St-Nicolas) des zones résidentielles de type banlieusardes (Pintendre, St-Henri, Beaumont, St-Antoine-de-Tilly, etc.) mais également des activités moins "esthétiques" telles que des cimetières de voitures (Pintendre), des abattoirs, des sites d'enfouissement et des incinérateurs (St-Lambert, St-Tite-des-Caps) des sites de recyclage et de compost (St-Henri) des carrières et gravières (Boischatel) et des parcs industriels... ou industrialo-portuaires.

À Beaumont force est d'admettre que l'activité agricole n'est plus l'unique activité économique. Certes, elle est encore très présente, mais les superficies cultivées et surtout le nombre d'agriculteurs diminuent sans cesse. Combien reste-t-il d'agriculteurs actifs le long du corridor de la route 132 compris entre la route Lallemand à Lévis et le Moulin de Beaumont situé à la limite est de la municipalité? Dix, huit, cinq?

En 1972, lors des fêtes marquant le tricentenaire de la Municipalité de Beaumont, les visiteurs et les automobilistes qui circulaient sur la route 132 pouvaient encore bénéficier d'un point de vue exceptionnel sur le fleuve et l'Île d'Orléans dans le secteur des rues Portelance, des Labrègue et de Chaume, cette portion de territoire supportant toujours des activités agricoles. De plus, en bordure de la route, nous retrouvons ici et là des stands ou étaux sur lesquels on pouvait voir déposer les bidons de lait des producteurs. Avouons-le, Beaumont a bien changé.

Bienvenue au parc industriel de Beaumont

Bienvenue au parc industriel de Beaumont-Ville-Guay. Pour l'accès à l'entrée principale de la centrale thermique au gaz, tournez vers le sud dans le prolongement de la rue de Vitré. Pour l'accès aux réservoirs et aux installations

de Gaz Métropolitain empruntez l'entrée de la maison Saint-Pierre. Pour rencontrer le directeur du "plan" méthanier ainsi que le département de sécurité du "plan" rendez-vous au dernier étage du Manoir de Beaumont (ancienne villa Hearn). Pour l'accès aux entreprises de réfrigération et de congélation (industries du froid) prière d'utiliser l'entrée face à l'atelier l'Enseignerie dans le secteur Ville-Guay. Enfin, pour le transport des matières inflammables et dangereuses, nous prions les conducteurs de fardiers d'utiliser l'accès spécifiquement aménagé sur la propriété de la ville de Lévis autrefois utilisée comme centre de ski de fond. Notez que cette route n'est pas accessible via la rue Turgeon en raison de l'étroitesse de cette dernière.

Certaines personnes diront qu'il s'agit là d'un scénario alarmiste, sans fondement et qui tient de l'illumination plutôt que de l'analyse. En 1960, quelques illuminés avaient également prédit que les vues en direction du fleuve et de l'île d'Orléans dans le secteur des rues Portelance, des Labèque et de Chaume auraient disparues et que des résidences unifamiliales occuperaient tout ce secteur de la terre des Labèque (Cyrille) et des Guay (Roméo).

Les pressions du développement

Depuis plus d'une vingtaine d'années, la portion de territoire située à l'est du chantier maritime Davie est soumise à des pressions de développement qui n'ont rien de compatibles avec le paysage actuel. La compagnie Irving avait projeté d'établir une raffinerie dans le secteur La Martinière-Ville-Guay. Le projet de lien sous-fluvial permettant de compléter la ceinture auto-routière autour de Québec est toujours sur les planches à dessins de quelques ingénieurs du Ministère des Transports. La société Interport a depuis longtemps exproprié plusieurs propriétaires de Lauzon afin de permettre l'agrandissement du port de Québec... sur la rive sud du fleuve. De plus, la ville de Lévis, dans son plan d'urbanisme a inscrit un "surzonage industrialo-portuaire" pour une portion du secteur Ville-Guay. Bref, ce secteur est convoité à des fins de développement "urbain" depuis plusieurs décennies.

Impact du projet de port méthanier

Le projet de Gaz Métropolitain ouvre la porte au développement industrialo-portuaire de cette portion de territoire comprise entre la route Lallemand et les tours d'Hydro-Québec sur la Côte Hearn à Beaumont.. Il est évident que ce projet aura un impact majeur sur le paysage humanisé de cette portion de territoire.

Par exemple, qu'advendra-t-il des 25 bâtiments d'intérêt patrimonial implantés le long de la route 132 dans un rayon de 2 km, à partir de l'intersection de la rue de Vitré. Devront-ils être déplacés ou démolis? De plus, il est à prévoir que le paysage actuel sera totalement modifié. D'un paysage rural, nous passerons à un paysage urbain et probablement à un paysage urbain industriel. Dépendamment des types d'entreprises ou d'industries qui s'implanteront dans ce secteur, le paysage ressemblera à celui des parcs Colbert ou Jean Talon en bordure du boulevard Charest à l'ouest de la ville de Québec ou à celui du parc industriel de Saint-Augustin-de-Desmaures en bordure de l'autoroute Félix-Leclerc. À moins que...

À moins que... soit définie et précisée par les gens de Beaumont la vision de développement de ce secteur. Toutefois, une tendance apparaît comme irréversible. Ce secteur subira tôt ou tard une modification importante de son paysage car les pressions du développement urbain demeurent et demeureront constantes. La campagne est en mutation, la ville se développe, le paysage se transforme. Quel type d'usages, de fonctions souhaitons-nous voir implantés dans ce secteur?

Quel que soit l'issu du projet de port méthanier proposé par Gaz Métropolitain, il faudra s'arrêter pour réfléchir sur ce que nous souhaitons.

Vaut mieux y songer et décider avant que les autres le fassent pour nous.

Clermont Bourget
Urbaniste